



Direction Générale
Formation Education

Direction des programmes
Nos réf. : RPA/MV/0567

Orléans, le 22 novembre 2010

Compte rendu de réunion

Rédacteur : DPFE	Service : DGFE/ Direction des Programmes
Réunion Externe	Date de la réunion : 19 novembre 2010

OBJET : GT1: Quelles formations pour quels emplois

Participants :	
Noms / organismes	Noms / organismes
(Cf. liste des participants en annexe)	

Objectifs de la réunion :

Construire ensemble les axes / les principes pour l'accès et l'évolution aux métiers qui auront un impact sur l'offre de formation en Région Centre. Les autres groupes de travail devront s'alimenter des résultats de celui-ci.

Éléments significatifs :

Une présentation rapide des pilotes :

- Isabelle Gaudron : Présidente du Groupe
- Charles Fournier : Vice-président
- Normand Lalonde : Rapporteur
- Marie Béatrice Rochard : Expert
- René Paul Arlandis : Technicien du Conseil Régional

ainsi qu'un tour de table pour identifier les membres du groupe.

Les Branches professionnelles du BTP et du Tourisme ne sont pas représentées.

Charles Fournier rappelle le mandat spécifique du groupe 1

Il a pour objectif d'avoir une approche prospective avec l'ensemble des composantes du groupe en :

- *Apportant des éléments dans un contexte de crise*
- *Eclairant les acteurs sur les évolutions possibles en matière d'emploi sur les territoires (construction de scénarii à 10 ans)*
- *Proposant des actions et/ou expérimentations susceptibles d'influer sur la réalité*
- *Alimentant les autres groupes sur des points de vigilance*

Trois réunions sont prévues dont celle de ce jour portant sur la prise de contact et la présentation d'un état des lieux de la situation 2003/2010

Une deuxième réunion prévue en janvier 2011 portera sur le travail d'un modèle de projection à horizon 2020 avec les Branches professionnelles.

Une troisième réunion en février 2011 portera sur la valorisation des emplois, le travail sur les green jobs.

Une synthèse (4/5 pages) sera rendue en mars 2011.

Les autres groupes sont présentés :

- **GT2** : Service public de l'orientation et accompagnement en région par la présidence de Madame REBOUT
- **GT3** : Formation initiale, formation professionnelle, qualification professionnelle et alternance par la Présidence de Madame QUATREHOMME :
 - GT3.1 : schéma régional de l'enseignement supérieur
 - GT3.2 : formations sanitaires et sociales
 - GT3.3 : formations culturelles
- **GT4** : Formation tout au long de la vie, sécurisation des parcours professionnels et VAE par la présidence de Madame MIALOT
- **GT5** : Egalité d'accès à la formation par la présidence de Madame HARCHI qui a pour objectif de lever les freins d'accès à la formation pour des publics isolés, des jeunes en décrochage scolaire etc.
 - GT5.1 : égalité femmes / hommes et lutte contre les discriminations

Marie Béatrice ROCHARD présente l'évolution de l'emploi et de la formation en région Centre selon la dernière mise à jour de l'IREF régional : depuis les derniers travaux du PRDF, elle commente les tendances en région Centre comparativement à la France. L'essentiel des informations peuvent être consultées sur le site étoile : http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/ORFE/territoires/IREF/IREF_V3/IREF_region2010.pdf

1. L'emploi et le chômage

L'emploi en région Centre augmente moins vite qu'au niveau national et le taux de chômage augmente plus vite et rattrape le niveau national.

- A partir de 2004, l'emploi agricole diminue plus vite qu'en France
- Bâtiment : l'emploi augmente moins vite que la moyenne nationale
- Industrie : la désindustrialisation est plus rapide que pour la moyenne nationale
- La croissance est moins rapide pour le tertiaire

2. L'évolution de l'emploi :

L'évolution est différente selon les secteurs d'activités : L'emploi industriel diminue, tandis qu'il augmente fortement dans la construction, le commerce et les services

- En près de 20 ans, entre 1982 et 1999, le secteur agricole a perdu près de 50 % de ses emplois. Toutes les zones ont été touchées. En 2007, le secteur agricole recense 40 100 emplois. Il a perdu 18 % de ses effectifs depuis 1999.
- Le secteur du bâtiment a perdu 24 % de ses emplois entre 1982 et 1999. Toutes les zones ont été touchées. Depuis 1999, on observe un retournement de la situation. Le secteur gagne des emplois. En effet, En 2007, il compte 73 300 emplois. Il a progressé de 22 % de ses effectifs depuis 1999.
- Entre 1982 et 1999 la région a perdu 18 % de ses effectifs industriels. Progressivement l'emploi industriels se concentre sur les zones se situant sur une courbe allant d'Amboise à Chartres à l'ouest, puis Pithiviers et les zones de Gien, Romorantin, Aubigny, Vierzon, Issoudun. En 2007 le secteur industriel compte 167 000 emplois. En 8 ans il a perdu encore 11 % de ses effectifs, soit une diminution plus rapide que sur les 20 années précédentes.
- La tertiarisation de la région s'est amorcée dès 1982. En près de 20 ans les effectifs ont progressé de 32 %. Depuis 1999, l'emploi continue de progresser presque aussi rapidement il augmente de 14 % pour atteindre 706 600 en 2007.

Face à ces constats, il est indispensable de prendre en considération les évolutions conjoncturelles. En périodes de crise, les tensions persistent et on peut observer une inadéquation entre les offres et les demandes. Cet écart s'explique par les mutations économiques : les changements s'opèrent en termes d'organisation ; les entreprises recherchent des jeunes sur des métiers plus qualifiés. Se pencher sur 2020, c'est anticiper sur les formations de demain (évolution des métiers, place des

technologies de l'information, du développement durable...), construire ces formations en fonction de la réalité économique des territoires, sur l'ensemble des secteurs d'activité, réfléchir la manière à adapter les besoins de main d'œuvre aux besoins en compétence des entreprises en articulation avec l'élaboration du **SRADDT** lancé le 22 septembre en présence de tous les élus de la Région et du CESER.

En région Centre, les inscrits en formation professionnelle, diminuent constamment depuis 2001 (- 3 000), alors qu'au niveau national, la tendance est à l'inverse.

Après ces présentations Madame GAUDRON propose un temps d'échanges avec les participants.

Monsieur Lebey (CESER) indique que la progression des emplois de service et la diminution de ceux dans l'industrie sont dûs à l'externalisation mais on ne sait pas où cela se passe concrètement et cite l'exemple du secteur Transport logistique qui manque de personnel alors que l'activité de fin de chaîne continue de se développer.

Madame Rochard indique qu'elle prend en compte l'ensemble des métiers, qu'ils s'exercent dans le secteur industriel ou dans le secteur tertiaire. En fait le transfert des métiers vers le secteur des services n'explique pas toute la diminution observée. Le tertiaire n'absorbe que peu d'emplois et généralement qualifiés.

L'interrogation est portée par ailleurs sur les emplois précaires et les temps partiels des femmes. Elle alerte sur le fait que les hommes se présentent sur des emplois tertiaires et de fait, sont comme les femmes, amenés à travailler à temps partiel. Est-ce une tendance à la généralisation du temps partiel ? C'est une question à se poser.

Me Lalonde indique qu'il serait intéressant d'avoir le témoignage d'une agence d'intérim en termes de variation et de temps, de variation et secteur.

Monsieur Casamiquela (SUFCO) déplore une désaffectation globale pour les formations scientifiques. Le niveau de qualification ne correspond pas forcément au niveau de formation.

Monsieur Casamiquela pense aux métiers de la nanotechnologie, les métiers de l'environnement qui sont des enjeux forts qu'il faut travailler.

Madame Rochard propose que des chercheurs puissent venir présenter les grands axes à développer.

Madame Gaudron souhaite qu'on puisse se rapprocher des pôles de compétitivités et les auditionner.

Trois éléments sont soulignés en ce qui concerne le secteur de l'artisanat :

- La nature des offres d'emploi par rapport à la demande
- L'attractivité des métiers
- La mobilité géographique des personnes face à l'offre géographique des organismes de formation

Madame Gaudron souhaite que l'outil sur la construction de l'offre soit aussi un chantier.

Monsieur Rousseau (UIMM) précise que pour le secteur de la métallurgie, le niveau IV pour le recrutement est le minimum. En ce qui concerne la formation continue, les industriels ne trouvent plus de formation dans les catalogues, l'individualisation est nécessaire et fait référence aux Ilôts de formation technique individualisée (IFTI).

Selon Monsieur Allain (ANFA), les chefs d'entreprises doivent être accompagnés car ils ne prennent pas en considération cette prise de recul.

Monsieur Le Goff (ERTS) souligne effectivement que c'est une véritable préoccupation et qu'il y a toute une réflexion à avoir sur ce qu'apporte la formation tout au long de la vie.

Monsieur Ellien (CNFPT) souligne qu'il ne faut pas oublier les trois versants de la fonction Publique (fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, fonction publique d'Etat) qui représentent près de 3 500 employeurs.

Monsieur Arlandis confirme qu'ils sont les plus gros employeurs et couvrent une multitude de métiers.

Madame Gaudron annonce que la Région est actuellement en pleine réflexion concernant le renouvellement des conventions quinquennales avec les CFA et qu'effectivement, il y a du potentiel dans le secteur public pour répondre notamment au problème de la ségrégation aux formations.

Monsieur Arlandis commente les indicateurs clés et leur évolution de 2004 à 2009.

En région Centre, la formation initiale, c'est 500 000 jeunes soit 1/5^e de la population.
En 2004, près de 159 000 jeunes d'une classe d'âge 15-19 ans. En 2009, 155 000 jeunes.
Les effectifs en flux d'entrants sont assez stables.

La proportion de bacheliers est de +2.4 %. Pour autant le taux d'accès à l'enseignement supérieur diminue d'environ -5 %.

En 2004, le flux annuel de sortants du système éducatif sans qualification était de 3 000. En 2009, ce flux s'améliore considérablement pour atteindre un peu moins de 1 700 jeunes.

4. L'évolution de l'appareil de formation (1998 - 2008)

Les effets de l'évolution démographique sont maîtrisés sur celle du système de formation :

De 2004 à 2007, la voie par apprentissage connaît une forte hausse.

Le premier degré est quasiment au même niveau

Le second degré subit une perte constante des effectifs liée en partie à la baisse démographique (- 10 %).

Quant à l'enseignement supérieur, la tendance est moins linéaire et enregistre - 14 %.

L'expérimentation du baccalauréat professionnel 3 ans en 2008 devient opérationnelle à la rentrée 2009. La réforme de la voie professionnelle va dans le sens de l'élévation des niveaux de qualification des jeunes en privilégiant l'accès au niveau IV. Le nouveau BAC PRO fait craindre des décrochages dès la classe de 3^e risquant ainsi d'exclure les jeunes les plus en difficultés.

L'offre CAP est maintenue pour autant afin de permettre l'accès à un premier niveau de qualification. Nous devons être vigilants sur la mise en œuvre de passerelles possibles.

Madame Gaudron indique que les fermetures de sections entraînent des aggravations sur certains territoires. C'est pourquoi le CPRDF doit être construit de façon cohérente et non pas par à-coups.

L'évolution des effectifs dans les lycées professionnels et les CFA pour cette même période fait apparaître au niveau régional une augmentation de 10 % pour la voie apprentissage et une diminution de 9 % de la voie scolaire ce qui revient à constater que la perte des élèves en formation scolaire n'est pas compensée par les apprentis.

De même, alors que les effectifs de niveau V ont fortement chuté dans les lycées professionnels, ce n'est pas le cas dans les CFA notamment dans certains départements (Indre & Loire et Loir & Cher).

En revanche, quel que soit le choix de statut de la formation de niveau IV, les lycées professionnels tout comme les CFA ont vu leurs effectifs progresser.

D'autre part, les effets des mesures politiques éducatives devraient provoquer une hausse des effectifs dans les lycées généraux et technologiques.

Une progression non négligeable de l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis a été enregistrée entre 2004 et 2008. Depuis, la crise économique les a touchés les premiers, particulièrement ceux sortis avec un niveau de formation insuffisant.

5. Prospective 2005/2030

L'ensemble des départements est en baisse sauf le Loiret. Le Nord de la région baisse fortement ainsi que le Sud Région correspondant à la moyenne de la région Centre. En revanche, l'axe ligérien reste dynamique.

Par conséquent, l'offre de formation de proximité pose souci dans tous les bassins territoriaux avec des problèmes d'arbitrage concernant les locaux et les équipements.

M.Arlandis conclut la séance en indiquant les différentes rubriques sur le site Etoile : www.etoile.regioncentre.fr/cprdf

Madame Gaudron rappelle le déroulé du forum « Formation Education » du 23 novembre à Tours.

Prochaine réunion programmée :

La prochaine réunion aura lieu le 4 janvier 2011 de 14h30 à 16h30 à Blois.